



Les prestations pour exigences particulières (tarifs au 1/01/2024)

Clinique Le Petit Pien

TARIFS TTC		
	PRODUIT	PRIX TTC
HYGIENE ET BEAUTE		
	Trousse de bienvenue (savon 15g + shampoing 30ml +gel douche 30ml +set dentaire + peigne)	8.00 €
CONFORT		
	Plaid	15.00 €
	Gant de toilette	1.00 €
	Serviette de toilette 50x100 cm	9.00 €
	Drap de bain 70 x 140 cm	14.00 €
	Peignoir	35.00 €
	Location réfrigérateur	5.00€/ jour
	Location Coffre-fort par séjour	10.00 €
EQUIPEMENTS ET SERVICES		
	Bureautique : Photocopie (recto &verso) / page A4	0.20 €
MULTIMEDIA		
	Télévision (Accès bouquet TNT 28 chaînes) / jour	6.00 €
	Télévision (Accès bouquet TNT 28 chaînes + pack CANAL+) / jour	6.50 €
	Téléphone Ouverture ligne téléphonique	5.50 €
RESTAURATION		
	Repas invité	13.00 €
	Boisson Eau plate petite bouteille (50 cl)	1.00 €
	Boisson Eau gazeuse petite bouteille (50 cl)	1.50 €
SOINS DE CONFORT		
	Coiffeuse – cf. affichage devant salon de coiffure en RDJ	Tarif selon la prestation.



Les prestations pour exigences particulières (tarifs au 1/01/2024)

Clinique Le Petit Pien

Coiffure

Shampooing + brushing cheveux courts	25 €
Shampooing + brushing cheveux longs	30 €
Shampooing + coupe + séchage	39 €
Shampooing + coupe + brushing	45 €
Shampooing + couleur + brushing	55 €
Shampooing + couleur + coupe + brushing	75 €
Dose supplémentaire couleur	15 €
Shampooing + balayage ou mèches papiers + brushing	65 €
Shampooing + balayage ou mèches papiers + coupe + brushing	85 €
Shampooing + couleur + mèches ou balayage + brushing	95 €
Shampooing + couleur + mèches ou balayage + coupe + brushing	115 €
Shampooing + coupe + séchage homme	25 €
Barbe	9 €
Mousse et soin en supplément de la formule	13 €
Massage du cuir chevelu (5min)	7 €

« Aucun autre frais que ceux correspondant à des prestations de soins rendues ou, le cas échéant à des exigences particulières que vous auriez sollicitées ne peut vous être facturé. Le montant de ces exigences particulières, dont la liste est strictement définie par la réglementation et comprend notamment l'accès à une chambre particulière, doit vous être communiqué avant la réalisation de la prestation de soins. »